



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

POLITIQUE DE LA VILLE

APPEL A PROJETS

«Quartiers d'été» 2020

Le plan « Quartiers d'été 2020 » a pour ambition de faire de cette période estivale, s'ouvrant dans un contexte exceptionnel, un temps utile et ludique pour les habitants des quartiers prioritaires (QPV) ne pouvant partir en vacances dans une logique de renforcement du lien social et d'accès à de nouvelles opportunités. Il doit, par son envergure, constituer une incarnation de l'action publique menée en faveur des habitants des quartiers et être un vecteur de tranquillité publique.

Ce plan se déploie autour de six objectifs et des enjeux prioritaires sur lesquels vous pouvez déposer des dossiers de demande de financement pour l'été :

- Objectif 1 - Déployer les Vacances apprenantes

Cet objectif fait l'objet d'un appel à candidature spécifique

- Objectif 2 - Occuper l'espace public

Enjeu :

Il est essentiel de renforcer la présence des services publics et des professionnels de terrain dans les quartiers prioritaires cet été. Ce renforcement doit permettre de lutter contre le repli séparatiste et de ne pas laisser la place à des groupes communautaristes ou à des trafics divers.

- Objectif 3 – Conforter / recréer des relations de confiance police/population

Enjeu :

Le renforcement des actions de prévention de la délinquance constitue un axe fort du plan de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Les relations entre police et population sont au cœur de la sécurité au quotidien. La période estivale doit être mise à profit pour développer et conforter des actions de rapprochement.

- Objectif 4 – Valoriser les actions de solidarité

Enjeu :

Il est essentiel que la dynamique d'actions de solidarité mise en œuvre pendant le confinement puisse se poursuivre d'abord parce qu'elle est utile, ensuite parce qu'elle contribue à améliorer



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

profondément l'image des quartiers. L'effort en soutien aux associations de grande proximité est donc maintenu.

- Objectif 5 - Développer les offres de formations et les dispositifs d'accès à l'emploi

Enjeu

La crise économique et sociale fragilise particulièrement les QPV. L'opération Quartiers d'été doit être l'occasion pour les participants de pouvoir acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux réseaux utiles pour leur avenir professionnel

-Objectif 6 - La culture et le sport dans les quartiers

Enjeu :L'été doit être l'occasion de temps de respirations culturels et sportifs. Compte-tenu de l'urgence, il est proposé d'amplifier les dispositifs existants et d'élargir le public pendant les deux mois d'été en les adaptant au contexte sanitaire.

EVALUATION ET INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de jeunes (0-21 ans) touchés par l'opération « Quartiers d'été ».
- Nombre de jeunes de 7 à 21 ans ayant participé à une journée d'activités
- Nombre de jeunes ayant accédé aux cours pour le passage de permis de conduire (code et leçons)

Modalités de dépôt des dossiers

Les dossiers de demandes de subvention devront être déposés sur le **portail Dauphin**. Cet espace est accessible par les usagers à l'adresse suivante : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>.

Les porteurs peuvent également accéder à ce portail sur le site du CGET, rubrique subventions « politique de la ville » à l'adresse suivante : <http://www.cget.gouv.fr/dossiers/subventions-de-politique-de-ville>

La ligne budgétaire à solliciter est : 16-ETAT-POLITIQUE-VILLE

La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention pour 2020 est fixée impérativement au 3 juillet 2020.

Pour tout autre renseignement complémentaire qui pourrait être utile aux porteurs, ces derniers peuvent contacter les interlocuteurs suivants :

- Mme Karine BLANC, Déléguée de la Préfète : 05 45 97 62 28

- Mme Marie-Christine AHSAN, préfecture : 05 45 97 62 98

Courriel : karine.blanc@charente.gouv.fr

marie-christine.ahsan@charente.gouv.fr

pref-polvil@charente.gouv.fr